

CAPA JARDINIER PAYSAGISTE

PUBLIC VISÉ

Tout public
Plan de développement des compétences
Individuels payants
Contrat de sécurisation professionnelle
Compte Personnel Formation

NIVEAU

Niveau de sortie : niveau V (CAP, BEP, CFPA du premier degré)

NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation : diplôme CAPa JARDINIER PAYSAGISTE
Ouverture possible suite de parcours :
Certification de Spécialisation Taille et soins aux arbres
BP Aménagements Paysagers
BTSA Aménagement Paysager

DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.
Durée en centre : 600 heures
Durée en entreprise : 350 heures
Durée hebdomadaire moyenne : 32h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Du 27/09/2019 au 30/04/2020.

LIEUX DE FORMATION

GMTI93
Lycée SUGER
6 Avenue Leroy des Barres
93200 Saint-Denis
gmti93@ac-creteil.fr
Tél : 01 49 37 92 55

CONTACT

Gmti93 Com
gmti93@ac-creteil.fr

TARIFS

Nous consulter

OBJECTIFS

Assurer toutes les opérations nécessaires à l'aménagement et à l'entretien des espaces verts en mettant en œuvre les différentes techniques ou opérations indispensables aux travaux paysagers, en toute sécurité et ce dans le respect de la protection de l'environnement.

CHAMP PROFESSIONNEL - MÉTIERS VISÉS

JARDINIER PAYSAGISTE EN ENTREPRISES DU PAYSAGE, EN COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ou AUTRES STRUCTURES

PRE-REQUIS

Positionnement : pédagogique.
Niveau équivalent à celui de 3ème des collèges en France.
Savoir lire, écrire et déchiffrer une consigne.
Maîtriser les 4 opérations.
Pas de contre-indication médicale liée à la pratique du métier de jardinier paysagiste.
Niveau d'entrée : niveau V bis (préqualification)
Niveau d'entrée : niveau V (CAP, BEP, CFPA du premier degré)

MODALITES DE RECRUTEMENT

Informations collectives - Dossiers - Tests - Entretiens individuels

MODALITES PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques
Cours du jour
Entreprise

CONTENUS

UCG 1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

- ▶ Prendre position dans une situation à caractère social et civique
- ▶ Utiliser des outils dans des situations de la vie courante

UCG 2 : Mettre en oeuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

- ▶ S'exprimer à travers une réalisation personnelle
- ▶ Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel

UCG 3 : Interagir avec son environnement social

- ▶ Adapter son langage et son comportement aux situations de communication
- ▶ S'approprier les normes et cadres de référence d'un collectif

UCP 1 : Réaliser en sécurité des travaux d'entretien d'espaces paysagers et/ou naturels

- ▶ Entretien la végétation
- ▶ Réaliser l'entretien des installations et des infrastructures paysagères

UCP 2 : Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager

- ▶ Réaliser des travaux de mise en place de végétaux
- ▶ Réaliser des travaux de maçonnerie paysagère

UCP 3 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements

- ▶ Réaliser des opérations de maintenance des matériels et équipements

UCARE (Unité Capitalisable régionale) : Arrosage automatique

Modules transversaux

- ▶ Module d'accès à l'emploi - Plan d'action individuel
- ▶ Sensibilisation à l'éco-responsabilité
- ▶ Module : Compétences numériques